

# Bouffée d'Air

Le bulletin de l'association  
Environnement et Développement Alternatif



Anita Villers  
présidente



n°136  
premier  
trimestre 2015

**Cop 21 : sans attendre les grands messes médiatiques....**

**les habitants des territoires déjà concernés par les changements climatiques agissent  
et montrent la voie..**

De conférences internationales en Sommets mondiaux, les alertes des scientifiques se précisent et, si les gouvernements envisagent régulièrement de réels changements, ils ne les mettent pas en œuvre au prétexte qu'ils sont confrontés aux poids des lobbies, aux aléas géopolitiques. Au final, jusqu'à présent, beaucoup de palabres, de perte de temps précieux malgré des menaces de plus en plus avérées.

Déforestations massives, explorations minières partout, jusqu'au plus profond des océans, même sous l'arctique, agro-business mondialisé, gâchis des uniques réserves d'eau, des actes qui ont conduit à des désastres irréversibles. Plus récemment viennent s'y ajouter les risques latents de guerres et d'attentats et les main-mises spéculatives sur la biodiversité, les sols nourriciers, jusqu'au patrimoine bâti... Paris/COP21, le revirement attendu, enfin ??

Depuis plus de trente ans, régulièrement, nous nous attachons à mettre en avant les initiatives locales. Elles naissent grâce à la ténacité et la volonté des habitants. Rien n'est jamais acquis et les difficultés à surmonter restent permanentes mais les solutions qui réussissent sont adaptées aux territoires concernés car pétries de l'histoire, des gens, des lieux. Elles s'appuient sur les savoir faire lentement acquis, le bon sens, l'ingéniosité des générations qui s'y sont succédées.

Au delà de la volonté de préserver les sols, les forêts pour se nourrir, l'eau pour tout simplement vivre, ce sont aussi des modes de vie nouveaux qui s'inventent, qui anticipent les changements à venir et tentent de montrer les alternatives possibles : un nouveau rapport aux besoins, aux usages et l'envie de recréer des liens sociaux et de mieux vivre ensemble prend de l'ampleur.

Les forums sociaux mondiaux, les multiples rassemblements festifs créent des liens solides à une vaste échelle. Ils rassurent sur la capacité des êtres humains les plus modestes à montrer la voie ! Les réseaux alternatifs sont-ils suffisamment développés et puissants pour imposer aux États présents à Paris en décembre 2015 les indispensables décisions contraignantes à prendre pour ralentir les effets du changement climatique ?

**Quels sont les objectifs des « coalitions 21 » qui se créent ? Avec qui ?**

Associations de solidarité internationale, organisations de défense de l'environnement, syndicats, mouvements citoyens et de jeunesse, organisations et réseaux de tous horizons mais aussi mouvements régionaux, citoyens....

Toutes cherchent à susciter une mobilisation large, à mutualiser analyses et initiatives, à articuler les modes d'action, à la fois avant et pendant l'évènement mais surtout à préparer l'après COP21 : **un grand élan de volontés de construire ensemble États/Institutions responsables et les citoyens, ce qu'il faut promouvoir pour vivre, TOUS, longtemps encore.**

EDITO

# SOMMAIRE

## p 3 : Les COP c'est quoi ?

Les COP, pas à pas...de 1 à 20

## p 4 : Un lente montée en puissance

Un sentiment d'échec et des tensions (forêts, déforestation, marché carbone)

## p 5-6 : Plusieurs défis à relever pour éviter un vide juridique entre deux périodes d'engagement (2012 - fin du protocole de Kyoto / nouveau dispositif - -2013-2020)

## p 7 : Montée en puissance de la société civile pendant la COP 18 Le sommet des peuples : plus de 3000 personnes.

Un signal fort... pour la future conférence de Paris COP 21

## p 8 : La Coalition Climat 21

Comment est née la coalition climat 21 ?

Quels sont ses objectifs ?

Déclaration de la coalition Climat 21

## p 9 : La Coalition Climat 21 en Nord Pas de Calais

Mobilisation en Nord Pas de Calais: un premier calendrier

## p 10 : Deux actions qui se déroulent dans la durée

## p 11 : Regards EDA en echo à ce long cheminement

Quelques jalons au fil de nos récents Bouffée d'Air

## p 12 : **Brève** Journée des femmes: lire pour agir !

## Agenda



PARIS2015  
UN CLIMATE CHANGE CONFERENCE  
COP21·CMP11

COP signifie Conférence des Parties. Ce dispositif a été décidé lors du Sommet de la terre à Rio en 1992 suite à la signature de la Convention Climat. Il est entré en vigueur le 21 mars 1994 après ratification par 195 États plus l'Union Européenne en tant qu'institution mais sans les États Unis.

La COP est l'organe suprême de la « convention universelle de principe » qui reconnaît le fait que le changement climatique est d'origine humaine.

C'est aux différents pays de l'Organisation

des Nations Unies : Afrique, Amérique latine et caraïbes, Asie, Europe que revient la responsabilité de lutter contre ce phénomène et d'organiser entre eux par rotation, chaque année, l'organisation de la COP.

Les décisions doivent être prises à l'unanimité ou par consensus en vue de respecter les objectifs de lutte contre les changements climatiques. COP21 est donc la 21ème : elle se tiendra à Paris en décembre 2015.

### Les COP, pas à pas... de 1 à 20...

#### Mise en œuvre...

**1995** – COP1 - Berlin : la nécessité d'un renforcement des engagements des pays développés est établie. Des objectifs quantifiés de réduction ou de limitations sont fixés par pays.

**1996** – COP2 - Genève : le GIEC (Groupe d'Experts intergouvernemental sur l'évolution du Climat) vient de publier son 2ème rapport : les pays signataires de la Convention de Rio déclarent officiellement « les changements climatiques représentent un danger pour l'humanité ».

#### Temps forts...

**1997** – COP3 Kyoto Japon : adoption d'un protocole pour renforcer les réponses internationales à propos de l'évolution du climat face au constat de la faiblesse des mesures mises en œuvre jusqu'à présent. Sur la base des émissions de gaz à effet de serre émis en 1990, des objectifs chiffrés juridiquement contraignants, sont fixés par pays pour que six d'entre eux soient réduits à l'horizon 2010. L'Union Européenne s'engage en moyenne à hauteur de – 8% mais l'Allemagne - 25% et l'Angleterre -15%.

**1998** – COP4 - Buenos Aires : édition d'un calendrier pour la mise en œuvre du Protocole de Kyoto et création de règles commerciales pour permettre des échanges de crédits d'émission dans un monde en plein développement.

**1999** - COP5 - Bonne amorce d'après négociations puis **2000** à La Haye COP6 :

7000 participants représentant 182 pays, 2 semaines de négociations sans parvenir à un accord pour rendre le Protocole de Kyoto opérationnel du fait des divergences entre pays développés et en développement quant aux règles régissant le marché des émissions. enfin juillet **2001** COP6bis car le nouveau président des Etats Unis, Georges Bush, refusant de ratifier le Protocole de Kyoto, une nouvelle rencontre est programmée car les autres pays veulent le ratifier pour qu'il puisse entrer en vigueur.

- L'accord stipule des réductions d'émission dans les pays développés et renforce les aides financières et technologiques aux pays en développement. Un fonds est également prévu pour assurer la prise en charge de projets et de programmes spécifiques d'adaptation.

- Concernant les « puits » de carbone : les pays développés se voient attribuer des contingents limités se traduisant par des opérations de restauration de couvert végétal, de couvert forestier pour poursuivre leurs obligations de réductions de leurs rejets.

- Néanmoins malgré des règles en apparence précises et la volonté d'appliquer des sanctions si elles n'étaient pas respectées, force est de constater que des assouplissements et accommodements ont lieu au profit des pays développés et surtout des marchés mondiaux très au fait des négociations. D'ailleurs, aucune sanction n'est stipulée pour les pays ne respectant pas le Protocole.

(.../...)

2001- COP7 – accords de Marrakech Maroc : toutes les modifications et précisions au Protocole de Kyoto sont assemblées dans un document.

2002 – COP8 - New Dheli Inde : des négociations techniques, un programme de travail étalé sur 5 ans concernant la formation, l'éducation, la sensibilisation du public mais surtout la mise en œuvre des méthodes de comptabilisation des émissions de gaz à effet de serre et le projet de la tenue d'un registre pour en fixer les bases techniques et le suivi.

2003 – COP9 -Milan : s'appuyant sur le 3ème rapport du GIEC un accord est conclu sur les lignes directrices du nouveau Fonds spécial dédié aux activités d'adaptation et de transferts de technologies vers les pays en développement.

2004 – COP10 – Buenos Aires Argentine : adoption de mesures techniques, nominations d'experts gouvernementaux et un nouveau

plan d'action suite aux décisions de Buenos Aires concernant les mesures de riposte au changement climatique.

2005 – COP11- Montreal Canada : première réunion des pays membres de la Convention et ceux ayant signé le Protocole de Kyoto entré en vigueur en 2005. Ceux qui n'ont pas signé le protocole deviennent simplement observateurs.

2006 – COP12 – Nairobi -Kenya : amorce de discussions pour préciser certains points du protocole mais aussi pour anticiper l'après protocole en 2010.

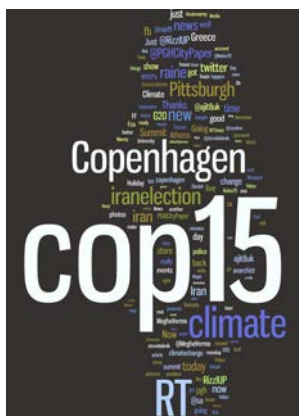
2007 – COP13 – Bali Indonésie : le nouveau rapport du GIEC renforce la volonté des pays signataires de la nécessité d'aller plus loin en préparant un plan d'action plus précis.

2008 - COP 14- Poznan Pologne : un calendrier de négociations en vue d'un accord lors de la prochaine rencontre.

### Un sentiment d'échec et des tensions (forêts/déforestation/marchés carbone...)

Force est de constater que le refus des États Unis de signer le Protocole de Kyoto depuis 2007 et l'absence de contraintes pour faire respecter les engagements pris par les pays signataires ont conduit à des résultats très médiocres en matière de lutte contre les

changements climatiques. Les conséquences par contre sont déjà dramatiques pour les habitants soumis à des cyclones plus nombreux ou l'accroissement de la désertification.



2009 – COP 15 Copenhague Danemark : il a simplement été rappelé la nécessité de contenir la hausse globale des températures à 2°C et, pour chaque pays, de déclarer sous quelques mois leurs objectifs en matière de réduction de gaz à effet de serre pour 2020. Aucune organisation internationale n'est néanmoins prévue pour contrôler les efforts de chacun.

2010 – COP16 – Cancun Mexique : la confiance s'émousse, les tensions s'accroissent. Certains pays proposent de nouveaux critères pour le financement d'activités forestières et la COP demande de prendre en considération les facteurs de déboisement, de dégradation des forêts mais

aussi le respect des connaissances et des droits des peuples autochtones...

2011 – COP17 – Durban Afrique du Sud : complexités liées à l'attribution de financement selon les types d'actions envisagées, quelles garanties ? quels contrôles ? Qui ?

Complexités sur les calculs des rejets et mise en œuvre de la REDD+ : réduction des émissions liées à la déforestation et à la dégradation des forêts dans les pays en développement. Complexités sur le rôle de la conservation, de la gestion durable des forêts et du renforcement des stocks de carbone forestiers dans les pays en développement.

### Plusieurs défis à relever pour éviter un vide juridique entre deux périodes d'engagement

(2012 - fin du Protocole de Kyoto/nouveau dispositif – 2013/2020) :

2012 – COP18 Doha – Qatar : pour aller de l'avant, la REDD est vue comme un élément novateur et constructif et se traduit par des mesures réelles sur le terrain. Un groupe de travail a été mis en place : la Plate forme de Durban pour une action renforcée (GTPD) chargé d'élaborer « le régime climatique post 2020 ».

Les désastres climatiques ont été nombreux et ont touché les pays industrialisés, ceux là même qui sont à l'origine des perturbations et croyaient être épargnés. Le risque n'est plus une augmentation de 2° mais de 4° à l'horizon 2100. Des mesures indispensables seraient à envisager :

- revoir à la hausse les engagements pour les pays développés car les réductions déjà effectuées ne concernent que 15% des émissions mondiales de gaz à effet de serre
- accentuer les efforts pour financer la lutte contre le changement climatique : seuls 30 milliards d'aides ont été consentis de 2010 à 2012 aux pays en développement et un grand flou règne pour les années suivantes. C'est 100 milliards de dollars par an qu'il faut mobiliser pour qu'ils puissent s'engager à réduire leurs émissions

- enclencher les discussion sur un accord mondial contraignant : le Qatar, hôte de la conférence, est appelé à jouer un rôle exemplaire

- valoriser et soutenir les agricultures familiales du Sud face au défi climatique en limitant les pressions foncières

- ....

2013 – COP19 Varsovie (Pologne)

L'échec a été évité de justesse : le fossé entre les pays en développement et développés semblait infranchissable alors que des engagements clairs et urgents s'imposent face aux risques climatiques évidents et à la nécessité de prévoir déjà des mesures d'adaptation. C'est finalement en petits comités que les compromis ont été trouvés, ce qui prouve que le principe d'unanimité pour lutter contre le changement climatique à l'échelle internationale n'est pas pertinent. Il est apparu comme évident qu'il n'était plus opportun d'attendre les pays qui freinent pour agir face aux alertes climatiques répétées.

## Plusieurs défis à relever pour éviter un vide juridique entre deux périodes d'engagement (2012 - fin du Protocole de Kyoto/nouveau dispositif – 2013/2020) (suite)

(.../...)

2014 – Lima (Pérou) – « Les états échouent, les peuples montrent la voie » : encore un accord sans courage, ni justice ni solidarité avec les communautés affectées par les impacts du changement climatique » déclarent les Amis de la Terre.

Certes les États des pays développés

réduisent leurs émissions mais, non seulement, ils ne versent pas aux pays en développement les aides fixées par les accords précédents mais un marché lucratif s'est instauré autour des compensations carbone et de ce fait, certaines émissions persistent là où il reste opportun de les produire.



**Pour rappel** : en 2009, l'échec de la COP 15 de Copenhague avait mené à reporter à 2015 la signature d'un accord climatique contraignant prenant la suite du Protocole de Kyoto, adopté en 1997 et qui fixait un taux de réduction des gaz à effet de serre d'au moins 5% entre 2008 et 2012 par rapport à 1990.

Lima constituait par conséquent une étape importante du processus de négociations puisque son objectif était de parvenir à définir les grandes lignes de l'accord qui doit être signé en décembre 2015 à Paris, date butoir d'adoption du nouvel accord climatique dont l'entrée en vigueur est prévue pour 2020.

**Constat** : un consensus final a minima lourd de conséquences. Quid des transferts de technologie, des contributions financières nationales de chaque État au Fonds Vert, ne serait-ce que pour réparer les dommages subis

par les pays en développement ??

Pour certains observateurs, la situation n'est plus celle de Kyoto. Le langage a changé : les engagements sont devenus des promesses, « des contributions mais sans contraintes ». Les sommes versées le sont au prorata des réductions des rejets : or l'Afrique ne représente que 3% des rejets mondiaux alors que les États Unis, l'Europe et la Chine sont responsables de 50% !

Enfin la présence des multinationales en tant qu'observateurs laisse pressentir les risques de nouvelles orientations d'un greenwashing lucratif au détriment de la sécurité et des besoins des populations défavorisées notamment.

# Montée en puissance de la société civile pendant la COP18 le Sommet des Peuples : plus de 3000 personnes

## QUI ?

Organisations nationales et internationales, des réseaux militants, des mouvements sociaux, des jeunes, des femmes, des paysans, des populations autochtones, des syndicalistes ainsi que des citoyens du monde entier.

## Objectif :

- dénoncer les fausses solutions, la surconsommation, l'exploitation des ressources fossiles, l'impunité des multinationales ou encore la financiarisation de l'ensemble de la nature,
- s'affranchir du joug des multinationales – des marchés des quotas de carbone...



- impulser de vraies solutions via une mobilisation citoyenne renforcée : cela s'est traduit par une Marche Mondiale pour la Défense de la Terre Mère qui a eu lieu le 10 décembre 2014 et a rassemblé 20 000 personnes.

## Un premier pas ?

Après une forte pression populaire, la Société Générale a annoncé pendant la COP20 son retrait du projet charbon Alpha Coal très contesté en Australie. Une mine à ciel ouvert de plus de 60 000ha qui allait détruire forêts, prairies, faune flore... pour extraire du charbon, une totale contradiction avec les objectifs de Kyoto !

## Un signal fort... pour la future conférence de PARIS-COP21

### Quels enjeux essentiels ?

- Freiner la hausse des températures et limiter les effets du dérèglement climatique à 2°C : une nécessité absolue
- reconnaître les besoins des pays en développement (révision des objectifs, mécanisme de « pertes et dommages »,

financements, transfert de technologies...

- fixer des responsabilités différenciées selon les pays : ceux en développement et déjà concernés par les aléas climatiques / les pays développés initialement responsables
- aboutir à un accord international ambitieux et contraignant.

Notre site internet : [www.eda-lille.org](http://www.eda-lille.org)



Des dossiers

Des actualités locales nationales internationales

Tous les Bouffée d'Air

Mars 2015

7

Conscience des lourds enjeux, et bien peu d'espoir de voir la conférence des chefs d'état aboutir à un accord juste, juridiquement contraignant et suffisamment financé. Tel est l'état d'esprit dominant parmi les personnes et les associations convaincues de la nécessité d'inverser -au plus vite- la tendance en matière de changements climatiques. Alors découragement ? mobilisations, au contraire ! Locales, régionales, nationales, internationales... en particulier sous l'égide de la Coalition Climat 21

### **Comment est née la Coalition Climat 21 ?**

En 2013, lors de la Conférence Climatique Internationale de Varsovie (COP 19), les ONG et mouvements sociaux se sont retirés des débats pour marquer leur désaccord avec l'opacité des discussions, leur manque de démocratie, et notamment le peu de place

accordé aux 132 pays pauvres dans les débats sur l'indemnisation des coûts environnementaux qu'ils supportent.

A la suite de ce retrait, les organisations ont constitué une coalition internationale dénommée « Coalition Climat 21 ».

### **Quels sont ses objectifs ?**

- A l'occasion de la préparation de la COP 21, renforcer le mouvement citoyen et populaire, à toutes échelles de territoire, en organisant des mobilisations de façon concertée et coordonnée,
- Construire, dans la durée, un mouvement pour la justice climatique. C'était déjà le mot d'ordre que nous avons fait nôtre en 2009 à la conférence de Copenhague : « Climate Justice now ! ».

Nous reproduisons en encadré la déclaration adoptée à l'été 2014 par 135 organisations de 37 pays.

### **Déclaration de la Coalition Climat 21**

(Le 19 septembre 2014)

Nous, organisations et réseaux de la société civile et mouvements sociaux, faisons le choix de nous engager dans une démarche collective dans la perspective de la Conférence des Nations Unies sur le climat "Paris 2015" (COP21).

Nous avons en commun la volonté d'agir pour que le monde prenne conscience des risques vitaux du réchauffement global et se saisisse de l'importance des enjeux climatiques au regard des exigences de justice sociale, de transition écologique et de solidarité internationale. Nous voulons contribuer à la création d'un rapport de force favorable à une action climatique ambitieuse et juste, et à la transformation durable de toutes les politiques publiques afférentes.

Suite à la dynamique collective créée à l'occasion du retrait massif de mouvements sociaux et d'organisations de la société civile de la conférence climatique internationale (COP19) de Varsovie, nous sommes convaincus de la nécessité de renforcer un mouvement citoyen et populaire sur ces enjeux d'ici la COP21 et au-delà.

Pour consolider ce mouvement citoyen et ce rapport de force, nous nous engageons, dans le cadre de cette coalition, à faciliter une mobilisation large, diverse et inclusive, à mutualiser nos analyses et initiatives et à articuler nos modes d'action, à la fois avant et pendant la COP21. Dans la diversité de nos stratégies, de nos modes d'action et de nos thématiques, nous inscrirons nos efforts dans une dynamique internationale et en interaction étroite avec les sociétés civiles du monde entier.



Les signataires sont des associations de défense de l'environnement, de l'humain, des mouvements de solidarité internationale, des organisations syndicales, des groupes de foi et des associations de jeunesse. Quelques noms, sans ordre ni prétention exhaustive, pour illustrer leur diversité : Action Contre la Faim, Agir pour l'Environnement, Attac, Bizi, Confédération Paysanne, 4D, CCFD-Terre Solidaire, Greenpeace, FSU, Réseau Action Climat, CLER-réseau pour la transition énergétique, Réseau Sortir du Nucléaire, CFDT, Coalition Eau, Éclaireurs et Éclaireuses Unionistes, CGT, Sciences Citoyennes ...

**En France**, des initiatives ont déjà eu lieu depuis le début de l'année, et de nombreuses autres sont prévues. Citons quelques « temps forts » nationaux :

- 30-31 mai, sur le thème « quelles énergies voulons-nous ? »
- 26-27 septembre, les pistes et solutions que nous proposons à la veille de la Conférence.
- durant la Conférence (30 novembre-8 décembre), programme en construction.

Pour en savoir plus :  
<http://coalitionclimat21.org>

### La Coalition Climat 21 (CC 21) en Nord-Pas de Calais

En décembre 2014, Attac et la MRES (Maison Régionale de l'Environnement et des Solidarités) ont pris l'initiative de lancer la dynamique régionale, avec l'ambition de mobiliser la population régionale sur les enjeux climatiques et de toucher au-delà des cercles déjà convaincus. A ce jour, une trentaine d'organisations, principalement associations, collectifs et centres sociaux, ont rejoint le mouvement. EDA, bien sûr, y participe. Les syndicats, présents au niveau national, ne se sont pas encore impliqués au niveau régional : des contacts sont en cours.

Cette coalition régionale est par définition toujours ouverte à toute organisation qui se reconnaît dans ses principes.

Enfin, il n'est peut-être pas superflu de préciser que cette coalition ne se situe pas en opposition à « la dynamique climat Nord-Pas de Calais » à l'œuvre depuis 2007\*\*

La Coalition Climat 21 se veut un mouvement de la société civile, avec son autonomie et sa liberté critique par rapport aux propositions institutionnelles, mais elle n'a pas vocation à être « contre »

#### Mobilisations en Nord-Pas de Calais : un premier calendrier

Voici un aperçu des actions déjà prévues à la suite des réunions d'organisation de janvier et février.

- Forum des Jeunes Écologistes, 4-5-6 avril à Lille : installation d'un village de réfugiés climatiques sur la Grand'Place
- création théâtrale sur gaz de schiste-gaz de couche, le 12 avril à Lille, par le T'OP, Théâtre de l'Opprimé
- des Fêtes du Vélo : le 18 avril à Arras ; le 30 mai à Lille, avec de nombreuses animations (voir l'ADAV) ; le 19 septembre à Valenciennes
- une conférence-débat avec Christophe AGUITON, le 14 avril à Lille
- un espace interassociatif « CC21 » au Salon du livre d'expression populaire et de critique sociale, le 1er mai à Arras

(.../...)

- La fin du mois de mai sera particulièrement riche en évènements, dans le cadre des « *Mille initiatives pour le climat* » prévu par la CC21 nationale, avec notamment la rencontre de bilan du Défi des Familles à Énergie Positive (29 mai, Lille-St Sauveur), la Fête du vélo à Lille (30 mai), le lancement de la Semaine Européenne du Développement Durable (30 mai).
- La Semaine Européenne du Développement Durable, qui se poursuivra jusqu'au 5 juin, sera plus particulièrement marquée cette année par des actions autour des enjeux climatiques.
- Le début du mois de juin verra des

projections-débat à St Pol sur Ternoise, organisées par le CPIE Val d'Authie, une lecture musicale suivie d'un débat, co-organisée par le Petit Théâtre Utile et Virage Énergie Nord-Pas de Calais (à Lille).

- La Fête de l'Environnement et des Solidarités est prévue les 21-22 juin (date à confirmer), à Lille St Sauveur.
- La Confédération Paysanne tiendra son Festival de l'agriculture paysanne le 6 juin à Loos-en Gohelle, et y accueillera la réalisatrice Marie-Monique Robin.
- Début août, le Tour Alternatba traversera notre région, avec différentes escales
- En septembre la Semaine de la mobilité, et en particulier le « Parking day » le 18.

### Il faut aussi parler de deux actions qui se déroulent dans la durée :

- Quatre centres sociaux de Villeneuve d'Ascq et Mons-en-Barœul ont entrepris, en partenariat avec le collectif Stop TAFTA et le T'OP, une action de sensibilisation et de réflexion sur l'alimentation, l'agro-industrie, et la production locale. Cette démarche pourrait aboutir à une création théâtrale pendant la COP 21 en décembre.

- Une expo photo collaborative est en cours de préparation (MRES). A partir d'œuvres d'artistes photographes, elle invitera le public à donner sa vision des causes des changements climatiques et des solutions possibles.

Bien entendu, ce calendrier ne peut être exhaustif, et par définition il évoluera tout au long de l'année. Nous ne pouvons que vous inviter à en suivre l'évolution sur vos sites préférés :

<http://mres-asso.org>  
<http://coalitionclimat21.org>

Nous vous invitons également y contribuer, en mettant vos convictions, votre imagination et vos talents au service d'initiatives citoyennes, qui seules permettront de faire progresser la justice climatique.

*La « dynamique climat Nord-Pas de Calais » s'est mise en place à l'initiative de cinq grandes institutions régionales : la DREAL (Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement), le Conseil Régional, les Conseils Généraux du Nord et du Pas-de-Calais, et l'ADEME (Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie). Des acteurs divers : collectivités locales, entreprises, associations... ont rejoint le noyau initial. Elle est animée par le Pôle Climat du CERDD (Centre Ressource du Développement Durable).*

Nous n'avons eu de cesse d'informer, apporter notre propre regard en essayant de toujours relier les situations locales et internationales. Nous avons suivi les rencontres au sein des forum sociaux qu'il s'agisse des initiatives réussies mais aussi des luttes parfois violentes pour garder des terres, protéger des forêts... autant d'actions qui rejoignent notre objectif fondateur : ajuster le développement économique en fonction de ce que les écosystèmes peuvent tolérer et valoriser les engagements visant à ce que tout être humain puisse avoir accès à une eau

de qualité en quantité suffisante et à une nourriture adaptée à ses besoins en lien avec le territoire où il vit.

Cela paraît simple mais s'avère utopique face aux appétits des marchés, aux diktats de taux de croissance en permanente évolution encore d'actualité... d'où la motivation à croire à la montée en puissance des énergies citoyennes ici ou là, coalisées, déterminées à agir localement, sans plus attendre les « nièmes » réformes contraignantes promises par les instances gouvernementales successives mais jamais appliquées.

### Quelques jalons au fil de nos récents Bouffées d'air...

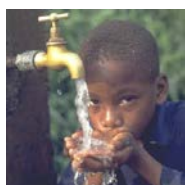


**N°79 – décembre 2004** : nous citons Hubert Reeves à propos de la COP10 Buenos Aires ***Nous sommes confrontés à notre propre puissance... sommes nous capables de coexister avec elle ?... seule la prise de conscience que la vie sur Terre va continuer mais sans nous permettra d'accélérer les décisions nécessaires...***

**N°81- Regards croisés** : nous avons parlé du forum social de Porto Alegre au Brésil, de l'action de l'association Touscan (EDA est adhérente) au Nicaragua pour l'accès à l'eau, l'éducation, du Gabon aux prises avec la déforestation massive....



La rentrée scolaire 2010 à l'école Rayito de Sol



**N°93 – 2007** : Solidarité, il est urgent de s'en préoccuper

**N° 117 – 2011** – Forum social de DAKAR - Appel contre les accaparements de terre

**N°82-83... 120..123..126** l'eau, le droit à l'eau, le **forum alternatif mondial de l'eau...**

Plus d'informations: site [www.eda-lille.org](http://www.eda-lille.org)

### Paris 2015... enfin quelques utopies ???



## Brèves : Journée des femmes : lire pour agir !

Delphine a lu pour nous : les mecs lourds ou le paternalisme lubrique – Natacha Henry – Edition gender company - [www.gendercompany.com](http://www.gendercompany.com)

*Le 8 mars, c'était comme chaque année la journée internationale des femmes.*

*Certains se demanderont : faut-il une journée spécifique pour les femmes ? Une journée de célébration, certes non ! Mais oui, si cette journée est l'occasion de réfléchir, de débattre, de libérer la parole sur les inégalités entre hommes et femmes, de rappeler aussi les droits des femmes bafoués encore dans de nombreux pays.*

*Oui, même en France, tant que l'égalité de traitement entre les hommes et les femmes ne sera pas atteinte dans tous les domaines, nous aurons besoin d'en parler et d'agir.*

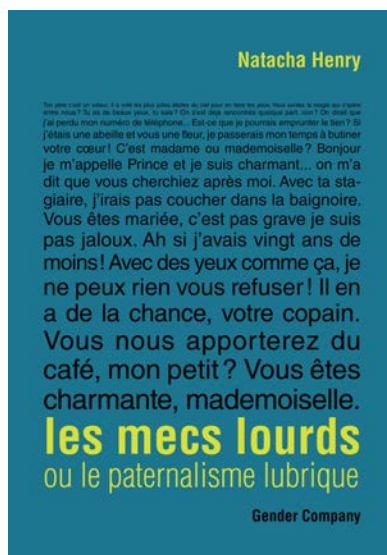
*C'est ce message que porte notamment dans ses livres l'auteure Natacha Henry, historienne et journaliste engagée dans la lutte anti-sexiste .*

*Ce 8 mars, j'ai donc lu « Les mecs lourds ou le paternalisme lubrique ». Ce livre est une analyse des comportements masculins, entre la drague et le harcèlement, ces comportements équivoques et plus ou moins vulgaires envers les femmes, cette zone grise que les femmes désignent en parlant de « mecs lourds ». C'est le décryptage d'un véritable phénomène de société qui sévit dans la rue, au travail ou dans la sphère privée.*

*Si bien sûr tous les « mecs » ne sont pas lourds et ne sont pas des « paternalistes lubriques », en revanche toutes les femmes sont concernées.*

*Ce livre permet de mettre des mots sur un phénomène diffus qui impacte la représentation de la femme et donc contribue à la persistance des inégalités en matière d'éducation, de santé, de rémunération, de carrière, de pauvreté, dans la vie politique, ...*

*Lire ce livre, c'est s'interroger sur le droit d'être une femme comme on l'entend sans avoir à subir une violence verbale, c'est pouvoir défendre le droit à son intégrité morale et physique.*



**Assemblée générale le 16 avril à 18h à la MRES 23 rue Gosselet Lille**

**Adhésion 2015 - 16 euros :**

**un soutien bienvenu mais surtout encourageant moralement !**